



Comité de travail relatif à la vocation future du presbytère de Pont-Rouge  
Rencontre numéro 3  
24 septembre 2020-Moulin Marcoux

### **Compte-rendu**

**Étaient présents :** Agathe Bussières, Simon Julien, Jean Tourangeau, André Dorval, Sylvie Germain, Mario Dupont, Daniel Jean, Hélène Gagnon, Karine Vachon-Soulard

#### **1. Projet d'ordre du jour de la rencontre**

Karine présente l'ordre du jour.

#### **2. Objectifs de la rencontre**

- a. Connaître les intervenants intéressés par l'avenir du presbytère de Pont-Rouge.
- b. Définir les prochaines étapes pour l'avancement du projet.

#### **3. Présentation des différents intervenants**

- a. Chaque intervenant se présente à tour de rôle :
  - i. Karine Vachon-Soulard : Muséologue, directrice de la Corporation des lieux historiques de Pont-Rouge (CLHPR)
  - ii. Agathe Bussièrè : enseignante à la retraite, représentante citoyenne de la Fabrique
  - iii. Simon Julien : directeur d'école à la retraite, membre du Comité de consultation et d'organisation local (CCOL)
  - iv. Jean Tourangeau : travaille au Gouvernement du Québec (Infrastructures technologiques Québec) et membre du CCOL
  - v. André Dorval : Directeur des communications et employé du MCC à la retraite, membre de la Société d'histoire de Pont-Rouge
  - vi. Sylvie Germain : Chargée de projet sur la sécurité alimentaire dans Portneuf et membre de la CLHPR
  - vii. Daniel Jean : Ingénieur à la retraite et membre de la CLHPR
  - viii. Mario Dupont : conseiller municipal et kinésithérapeute et membre de la CLHPR
  - ix. Hélène Gagnon : ethn0-muséologue et membre de la CLHPR

#### 4. Retour sur les comptes-rendus des rencontres de juillet et octobre 2019

Karine fait un retour sur les principaux sujets abordés lors des dernières rencontres :

- a. Concept de base du projet futur pour le presbytère
  - i. La CLHPR avait présenté un projet de Hub créatif et galerie d'arts.
- b. Cohabitation avec le CCOL (Comité consultation et organisation locale)
  - i. Le CCOL souligne qu'il aura besoin de bureaux administratifs pour le secrétariat de la Fabrique, d'un espace pour les archives et de locaux occasionnels. Il est donc important que le projet futur du presbytère tienne compte de ces besoins.
- c. Prochaines étapes
  - i. Le comité avait convenu que les prochaines étapes du projet seraient :
    1. Carnet de santé
    2. Remue-méninges et consultation citoyenne
- d. Collaboration de la Ville
  - i. Ayant récemment acquis le couvent devenu Place Saint-Louis, la Ville procède actuellement à la vente de plusieurs actifs immobiliers (terrains et bâtiments). Dans ce contexte, sa position est claire, la ville ne veut investir aucun argent dans tout projet d'acquisition de bâtiment, y compris le presbytère. La Ville démontre une certaine ouverture pour du financement ponctuel dans le cadre d'un besoin précis en cette matière pour le futur dans ce projet.

#### 5. Financement du carnet de santé

- a. Coût 16 000\$ : une soumission avait été préparée en ce sens par STGM.
- b. Karine présente un programme de financement possible pour le carnet de santé :

**Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier** (MRC de Portneuf) Jusqu'au 31 mars 2022. *Propriété privée ou municipale. Le presbytère va être admissible à ce programme. Ça permettrait de soutenir des interventions visant à restaurer ou maintenir en état des composantes architecturales caractéristiques du bâtiment, mais aussi d'autres types de travaux, dont les carnets de santé.*

Tous s'accordant sur le fait qu'il est primordial de veiller à la conservation du presbytère, bâtiment patrimonial d'intérêt pour Pont-Rouge, Karine est désignée pour faire le suivi quant aux modalités de ce programme. La CLHPR pourra monter le dossier de demande et la Fabrique, propriétaire

actuel du bâtiment, pourra déposer la demande. Simon Julien rappelle que la Fabrique étant le cédant, elle ne souhaite pas engager de dépenses pour le carnet de santé.

## 6. Vocations futures du presbytère

### a. Hub créatif/Galerie d'arts

- i. Karine souligne qu'avec le présent projet de réfection et d'agrandissement du Moulin Marcoux, les besoins de la CLHPR sont à définir selon que la CLHPR puisse aller de l'avant ou non avec une partie ou l'entièreté du projet. Le projet de réfection et d'agrandissement du Moulin Marcoux sera déposé à l'automne, mais la CLHPR ne peut s'engager financièrement dans un projet pour le presbytère avant de savoir quelle forme prendra le projet de réfection et d'agrandissement. Si la réfection seule est acceptée, la CLHPR risque d'avoir besoin de bureaux administratifs et d'espace d'entreposage, ce qui ne serait pas le cas avec l'ajout d'un agrandissement. L'agrandissement comblerait également les besoins en termes d'espace d'exposition au Moulin Marcoux.

### b. Sylvie Germain (agro-alimentaire)

- i. Sylvie Germain présente son cadre de travail : elle œuvre en sécurité alimentaire pour la région de Portneuf depuis 3 ans. L'organisme a obtenu du financement sur 5 ans pour les aliments invendus de la région de Portneuf et est présentement en démarches pour obtenir son statut d'organisme de bienfaisance auprès de l'Agence du Revenu du Canada ce qui permettrait l'entreprise de démarches pour la recherche de financement récurrent auprès de Centraide. Ils sont présentement trois employés en télétravail et auront besoins d'un lieu physique de travail qui comblerait les besoins suivants : espace de conservation des aliments, d'entreposage et de transformation alimentaire, des espaces de bureaux et un espace de stationnement pour un camion réfrigéré. Le presbytère pourrait éventuellement combler ces besoins : Pont-Rouge est un lieu idéal pour sa proximité avec Québec et sa localisation dans Portneuf.

Le comité souligne la portée et le potentiel de développement du thème agro-alimentaire que ce soit au niveau éducatif ou culturel. L'agriculture est également identitaire à la MRC de Portneuf.

c. André Dorval souhaite faire part au comité de différentes idées auxquelles il a réfléchi. Il croit important de développer une bonne idée pour retourner vendre le projet à la Ville de Pont-Rouge.

- i. Tenir des événements culturels : queues régionales d'exposition
- ii. Inspiration : Saint-Venant-de-Paquette : activités culturelles
- iii. Activités de ressourcement/croissance personnelle
- iv. Éducation troisième âge/Conférences
- v. Résidences d'artistes
- vi. Exposition permanente sur l'histoire de Pont-Rouge (Inspiration : Musée de la mémoire vivante de Saint-Jean-Port-Joli)
- vii. Route des Sanctuaires (Lieu d'hébergement)
- viii. Archives historiques
- ix. Québec rural et catholique
- x. Mise en valeur de la production agricole portneuvoise
- xi. ITHQ : cuisine traditionnelle
- xii. Musée histoire industrielle

Le comité souligne que plusieurs de ces idées peuvent aisément cohabiter dans un même lieu et avoir un lien avec le projet présenté par Sylvie Germain.

d. Dans l'optique que l'élaboration d'un projet bien documenté est nécessaire, Karine présente un programme de financement qui vise à accompagner les organismes dans l'élaboration de projets pour la requalification des lieux de culte :

- i. **Programme visant la requalification des lieux de culte excédentaires patrimoniaux** : L'objectif de ce volet est de soutenir les organismes qui souhaitent réaliser des projets de requalification et qui sont dans les toutes premières étapes de la phase de planification. En plus d'offrir de l'aide financière ad hoc pour la réalisation d'études techniques, de plans d'affaires, et des autres outils nécessaires à la planification des projets, il offre des possibilités de réseautage d'accompagnement et de formation aux organismes participants.

Plus précisément, il poursuit les objectifs suivants :

Favoriser l'émergence et la constitution de projets de requalification de qualité;

Offrir de l'aide financière ad hoc pour la réalisation d'études techniques, de plans d'affaires, et d'autres outils nécessaires à la planification des projets;

Biens admissibles : Sont admissibles au volet 1, les lieux de culte, toutes traditions religieuses confondues, dont la date de

construction est antérieure à 1976 et qui détiennent l'un des statuts suivant en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel (RLRQ, chapitre P-9.002) :

- immeuble patrimonial classé;
- immeuble situé dans un site patrimonial classé;
- immeuble patrimonial cité, ou qu'une municipalité s'engage à citer dans les 12 mois suivant l'admission dans l'incubateur.

Ce programme finance les projets jusqu'à concurrence de 75% du montant global. Sylvie Germain devra valider s'il serait possible pour son organisme de s'engager en termes financiers dans ce Programme de requalification. Karine s'informerait également auprès du C.A. de la CLHPR.

#### 7. Groupe de discussion sur invitation

- a. Afin de bonifier le projet, le comité souhaite organiser une activité de remue-méninge animée et structurée autour de plusieurs questions orientées afin de mettre sur papier plusieurs idées.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, différentes soirées thématiques pourraient être organisées avec un maximum de 10 personnes à la fois. Une synthèse du résultat de ces soirées pourraient être communiquée lors d'une rencontre Zoom avec tous les participants.

- b. Qui inviter?
  - i. Société d'histoire de Pont-Rouge
  - ii. Table agroalimentaire (MRC Portneuf)
  - iii. Autres à définir
  - iv. Remue-méninge avec une table pour chaque volet : agro-alimentaire, historique, culture, ressourcement, etc.
- c. Quand?
  - i. À l'hiver 2021
- d. Consultation citoyenne (sondage en ligne ?)

Une fois un projet mieux défini, il serait intéressant de la présenter à la population dans une étape subséquente.

#### 8. Rôles de chaque intervenant

- a. Financement : Suivi par la CLHPR

- b. Projets similaires et comparables :  
Sylvie s'occupe de trouver et documenter des projets similaires pour faire un compte-rendu à une prochaine rencontre. (La Carotte joyeuse (Nicolet)-Presbytère de Saint-Casimir, Le Chiffonnier, Le Filon, Le Piolet, etc)

André s'occupe de trouver et documenter des comparables culturels. (Presbytère de Batiscan, Baie Saint-Paul-Petites Franciscaines, etc.)

- c. Organisation rencontre citoyenne : À organiser (CLHPR)
- d. Étude de faisabilité/Plan d'affaires : À suivre par la CLHPR et Sécurité alimentaire Portneuf

9. Varia : Questions de Mario Dupont pour faire un compte-rendu à la Ville de Pont-Rouge

- a. À la suite d'une discussion visant à clarifier les intentions de la Fabrique sur le prix de vente du presbytère, il s'avère que la Fabrique est ouverte à laisser le presbytère pour un montant symbolique. Cette donnée change, selon Mario, la perception que pourrait avoir la Ville sur le projet et en rendra compte. Dans cette optique, la Ville pourrait, selon Mario Dupont, être plus encline à aider au financement du carnet de santé si le programme de financement ne couvre pas 100\$ des frais.

10. Prochaine rencontre

- a. Janvier/Février 2021